CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E48212** **VALABLE JUSQU'AU** **28/06/2027**

ÉDITÉ LE 29/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/07/1989

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM MOULINS 002938903

Siret : 351 233 135 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 02546930 / 260541021038

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 02546930 / 260541021038

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/04/2026

Raison sociale : THONIER PHILIPPE

RUE BOURBON
03260 BILLY

Téléphone : 06 87 56 55 13 **Fax :**

Portable : 06 87 56 55 13

Responsabilité légale :
THONIER PHILIPPE CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : menuiseriethonier@gmail.com

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 109 639 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	1	29/06/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/04/2026 13:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.